

ACM ROUET

INSCRIPTIONS 2026/2027

L'AGREMENT DE L'ACM EST DE : 80 PLACES

Mercredis & Vacances scolaires : de 8h00 à 18h15

32 enfants de 3 à 5 ans.

48 enfants de 6 à 11 ans.

Les inscriptions se font en fonction des capacités d'accueil de chaque tranche d'âge.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE AVEC UN DOSSIER
INCOMPLET
AUCUNE ANNULATION NE SERA POSSIBLE APRES INSCRIPTION

Pour l'inscription de votre enfant :

Veuillez remplir le dossier ci-joint + fournir les pièces demandées :

Les pièces à fournir obligatoirement :

- Fiche d'inscription à compléter.
- Photo d'identité de l'enfant à fournir.
- Fiche sanitaire de liaison à compléter.
- Photocopie des vaccinations à jour avec **nom et prénom** de l'enfant à fournir.
- Certificat médical mentionnant « multisports », à fournir au plus tard le premier jour d'inscription de votre enfant.
- **Une attestation de la Caf mentionnant le quotient familial à fournir.**
- PAI Protocole d'Accueil Individualisé « spécial Accueil de Loisirs » à fournir pour les enfants concernés (+trousse médicale).
- 1 certificat de natation 25 m (pour les enfants de + de 8 ans) à fournir.

Pour faciliter les inscriptions, ainsi que l'organisation :

- Aucune photocopie ne sera faite sur place.
- Les chèques pour le paiement de l'inscription ne doivent pas être pré remplis.

INSCRIPTIONS POSSIBLES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
(dans la limite des places disponibles)

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 18h30



FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027 : Accueil Collectif de Mineurs ROUET

LES ENFANTS

1

Nom : _____ Prénom : _____ Garçon ☐ Fille ☐

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Nombre de frères et sœurs :

PAI : OUI ☐ NON ☐

Nom : _____ Prénom : _____ Garçon ☐ Fille ☐

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Nombre de frères et sœurs :

PAI : OUI ☐ NON ☐

*

PHOTO

PHOTO

Pour les enfants présentant des troubles de santé (allergies, intolérance alimentaire, asthme, diabète)
fournir le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) **SPECIAL ACCUEIL DE LOISIRS**

ADULTES-PARENTS

EN QUALITÉ DE (ENTOURER) :

*NOM (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

*PRENOM (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

*Adresse :

..... Code Postal :

Quartier d'habitation : **St Giniez** ☐ **Le Rouet** ☐ **La Plage** ☐ **Perier** ☐ **Ste Anne** ☐ **Autre** ☐

Ecole fréquentée :

*Adresse mail (**REEMPLIR EN MAJUSCULES**) :

*Portable Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

*Portable Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

*Profession Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

*Profession Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

Tél travail Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

Tél travail Parent (Mère, Père, Belle-mère, Beau-Père) :

*Nombre de personnes au foyer : *N° Sécurité Sociale :

*Numéro d'Allocataire CAF :

Régime social particulier (MSA, maritime) :

*Nom de l'assurance : *N° de police d'assurance :

❖ J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police d'assurance « responsabilité civile »
Extra-scolaire couvrant tous les risques au bénéfice de mon enfant, en cours de validité.

☐ OUI ☐ NON

Cadre réservé au Centre Social

N° carte adhérent :

Quotient familial :

Tarif journée :

AUTORISATIONS

Je soussigné (e)

Lien de parenté autorise mon enfant,

Nom : Prénom :

J'autorise le responsable de l'Accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toute mesure rendue nécessaire par l'état de l'enfant. (Hospitalisation, intervention chirurgicale).

Fait à le
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

.....

J'autorise le centre à prendre des photos/vidéos de mon enfant dans le cadre des activités de l'accueil de Loisirs.

Le centre socioculturel reste seul propriétaire de ces photos/vidéos, elles ne seront en aucun cas cédées à un tiers dont on ne pourra garantir l'utilisation qu'il en fera.

Fait à le
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

.....

J'autorise le centre à maquiller mon enfant lors des activités.

Fait à le
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

.....

Autorisation pour la prise en charge des enfants par une personne **majeure** autre que les tuteurs légaux à la sortie de l'Accueil de loisirs.

Il est possible qu'au cours de l'année, vous ne puissiez pas venir chercher vous-même votre/vos enfant(s) à la sortie de l'Accueil de Loisirs.

Dans cette hypothèse, veuillez inscrire les noms et prénoms des personnes susceptibles de prendre en charge votre/vos enfant(s) à votre place (**pièce d'identité obligatoire**)

Je soussigné(e) autorise :

Nom, prénom : n° de téléphone :

Lien de parenté :

Nom, prénom : n° de téléphone :

Lien de parenté :

Nom, prénom : n° de téléphone :

Lien de parenté :

A prendre en charge à la sortie de l'Accueil de loisirs mon (mes) enfants (s) :

.....

Je m'engage à prévenir l'équipe d'animation le matin ou par téléphone.

Fait à le
Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

2026 / 2027

DOCUMENT CONFIDENTIEL

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON ☐ FILLE ☐

1 – VACCINATIONS : Joindre obligatoirement la copie du carnet de santé.

Les enfants nés à partir de 2018 sont soumis à 11 vaccins (et non 3)

MERCI DE REPORTER LES DATES CI-DESSOUS

VACCINS OBLIGATOIRES	VACCINS RECOMMANDÉS
	<u>Ou obligatoire pour les enfants nés après le 01/01/2018</u>
Diphtérie	Hépatite B *
Tétanos	Rubéole-Oreillons-Rougeole*
Poliomyélite	Coqueluche*
	Méningocoque C*
	Pneumocoque *
	Méningite Hib*
	Autres :

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs / périscolaires ? Oui ☐ non ☐Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine** marquées au nom de l'enfant avec la notice)**Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**ALLERGIES : MEDICAMENTEUSES OUI ☐ NON ☐*ALIMENTAIRES OUI ☐ NON ☐

AUTRES :

PRECISEZ LA CAUSE ET LA REACTION DE L'ALLERGIE + joindre un certificat médical :

.....

CONDUITE A TENIR :

.....

Existe-t-il un P.A.I (projet d'accueil individualisé) ☐ OUI Joindre le protocole et toutes informations utiles. ☐ NON

* s'il existe des **problèmes médicaux liés à l'alimentation** (allergie, intolérance alimentaire, diabète, maladie chronique ...), **un Protocole d'Accueil Individualisé Périscolaire devra être mis en place** et/ou complété par un PAI existant. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire. Dans le cas où une trousse d'urgence est nécessaire, elle sera obligatoirement remise au responsable de la structure d'accueil.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si **oui préciser** en indiquant les précautions à prendre. ☐ oui ☐ non (ASTHME, MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION...)

.....

.....

.....

.....

.....

3 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie, etc...

AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES :

.....

.....

.....

.....

4 -RESPONSABLE DE L'ENFANT

Responsable N °1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TEL DOMICILE TEL PORTABLE : TEL TRAVAIL

Responsable N °2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

TEL DOMICILE TEL PORTABLE : TEL TRAVAIL

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date :

Signature du responsable n°1

Signature du responsable n°2



Règlement Intérieur de l'A.C.M Accueil Collectif de Mineurs du Rouet 2026 - 2027 Centre Socioculturel St Giniez/Milan

38, rue Raphaël Ponson - 13008 Marseille

Tél : 04.91.77.93.05

Email : cscginiez8@gmail.com

Site Internet : www.cscstginiez.e-monsite.com

PRESENTATION DE L'ACM

Objectif général :

Accueillir des enfants de 3 à 11 ans (inclus) sur la période des mercredis et des vacances scolaires

Objectifs spécifiques :

- Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs ou de vacances.
 - Préserver les notions de plaisir, d'épanouissement, d'imaginaire ou de jeux.
 - Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, l'inciter à la créativité.
 - Favoriser les liens intergénérationnels.
 - Favoriser la tolérance et la solidarité ainsi que la reconnaissance de la diversité.
 - Permettre l'apprentissage de la démocratie (droits et devoirs).
 - Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et du jeune.
 - Accueillir des enfants en situation de handicap.
 - Accueillir des enfants à besoins spécifiques dans le cadre d'un projet adapté établi avec la famille.
- Les projets pédagogiques recensent les besoins spécifiques de l'accueil et fixent les objectifs**
(possibilité de les consulter à l'accueil).

Capacité d'accueil : 80 enfants

Mercredis & Vacances scolaires : de 8h00 à 18h15

32 enfants de 3 à 5 ans.

48 enfants de 6 à 11 ans.

Les inscriptions se font en fonction des capacités d'accueil de chaque tranche d'âge.

MODALITES D'INSCRIPTIONS et TARIFICATION

Adhésion annuelle et familiale

Pour participer aux activités de l'accueil de loisirs, il est **obligatoire** d'être adhérent de l'association.
A ce titre, l'adhésion ne se réduit pas au simple paiement d'une cotisation pour bénéficier d'un service, mais elle ouvre un véritable droit à la parole, à l'initiative et à la participation citoyenne que vous pouvez exercer lors de l'Assemblée Générale.

(Valable du 01 septembre 2026 au 31 août 2027) : **22€.**

Les pièces à fournir obligatoirement :

- Une photo d'identité.
- Fiche d'inscription.
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée.
- Photocopie des vaccinations à jour avec **nom et prénom** de l'enfant à fournir.
- Certificat médical mentionnant « multisports ».
- **Une attestation de la Caf mentionnant le quotient familial.**
- PAI Protocole d'Accueil Individualisé « spécial Accueil de Loisirs » (+trousse médicale).
- 1 certificat de natation 25 m (pour les enfants de + de 8 ans).
- *Seul le certificat sportif pourra être amené au premier jour d'inscription de votre enfant.*
- Ces documents sont à retirer à l'accueil du Centre Socioculturel ou à télécharger sur le site Internet, (loisirs animation-enfance-jeunesse) www.cscstginiez.e-monsite.com

L'inscription sera prise en compte uniquement lorsque le dossier administratif de l'enfant sera complet.

Tarif Mercredis & Vacances Scolaires

Les inscriptions se font à la journée

**Excepté pour les Vacances d'Été où les inscriptions sont à la semaine complète.
(5 jours consécutifs)**

Accueil Matin : 8h00 – 9h15 / Accueil Soir : 17h00 – 18h15.

Tarifs *

Pour bénéficier de ces tarifs, fournir obligatoirement :	Quotient familial	Tarifs à l'heure (indicatif)	Tarifs Journalier (10h15)
La photocopie l'attestation CAF MENTIONNANT LE QUOTIENT FAMILIAL Sans ce document le tarif le plus haut sera appliqué.	Moins de 400€	1.02€	10,50€
	De 401€ à 800€	1.32€	13,50€
	De 801€ à 1 400€	1.51€	15,50€
	De 1 401€ à 2 000€	1.71€	17,50€
	Au-delà de 2 001€	1.95€	20,00€

(Ces tarifs comprennent les activités, l'encadrement, les transports, le repas du midi et le goûter).

***(Barème suivant le quotient familial C.A.F.)**

Les chèques ANCV sont acceptés uniquement pour l'inscription des vacances scolaires, aucun remboursement en cas d'annulation ou de maladie.

Dans le cas d'une prise en charge employeur ou Comité d'Entreprise, la famille doit impérativement remettre un chèque de caution.

L'inscription est définitive, la journée sera facturée que l'enfant soit présent ou non.

Les inscriptions en cours d'année

Elles se font du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h45 à 18h30 au **Centre Socioculturel SAINT-GINIEZ/MILAN – 38, Rue Raphaël Ponson – 13008 Marseille**
 La date limite d'inscription est fixée, pour chaque mois, à **8 jours avant le 1^{er} mercredi d'activités souhaité** ou, pour les vacances à **15 jours avant le 1^{er} jour des vacances**.
 Les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles et en fonction du planning d'activités.

MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement total doit être effectué lors de la remise du dossier d'inscription complet.

AUCUN CHANGEMENT DE QUOTIENT C.A.F. DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE NE SERA PRIS EN COMPTE.

AUCUNE ANNULATION NE SERA POSSIBLE APRES INSCRIPTION

(Dans un souci de maîtrise de la gestion du flux d'enfants, le centre se réserve le droit d'annuler une inscription en cas d'absences répétées non justifiées).

Toute famille qui ne sera pas à jour de ses règlements ne pourra réinscrire son enfant à l'ACM.

CONSENTEMENT DONNÉES PERSONNELLES ET SANITAIRES

Les données familiales et personnelles seront enregistrées sur un logiciel interne, conformément à la mesure RGPD ; ces informations resteront la propriété du Centre Socioculturel St Giniez/Milan et ne seront ni diffusées, ni communiquées.

ABSENCES

Pour des raisons d'organisation, tout retard doit être **IMPERATIVEMENT** signalé à l'Accueil du centre social – 04.91.77.93.05.

Le remboursement se fait pour une absence liée à :

- **MERCREDIS** : Absence à partir de 2 mercredis consécutifs causes : -plâtre, béquilles, hospitalisation
- **VACANCES SCOLAIRES** : Maladie à partir de 2 jours consécutifs, sur présentation d'un certificat médical **original dans un délai maximum de 48 heures ; seuls 2 certificats médicaux seront pris en compte durant l'année 2026-2027.**
- Départ en classe verte, de neige... sur présentation d'une attestation de l'école.

Seuls les repas restent dus (6,00€).

FONCTIONNEMENT

L'ACM fonctionne les mercredis et les périodes de vacances scolaires de 8h00 à 18h15.

Au-delà de 3 absences non signalées à l'accueil, la famille ne sera plus considérée comme « ANCIENS » lors des inscriptions pour la saison 2027/2028.

Fermetures annuelles :

- **Le mercredi 2 septembre 2026.**
- **Du lundi 2 août au vendredi 31 août 2027**

Les familles sont tenues de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du centre soit 8h00 le matin et 18h15 le soir.

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés jusqu'à l'intérieur des locaux et présentés à un (e) animateur (trice).

Une personne majeure (18 ans) autre que les parents ou les tuteurs pourra récupérer votre enfant, sous réserve que vous ayez complété l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées. Ces mêmes personnes devront justifier de leur identité. (Pièce d'identité demandée).

Aucun enfant ne peut quitter le centre tout seul.

LIEUX

- Les enfants de l'ACM Rouet (3/5 ans) sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle du « Rouet Charles Allé » située au 2, place Louis Ducreux – 13008 Marseille.
- Les enfants de l'ACM du Rouet (6/11 ans) sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire du « Rouet Charles Allé » située au 2, place Louis Ducreux – 13008 Marseille.

Personnel d'encadrement :

- Directrice ACM : **BOTELLA Angel**
- Animateurs titulaires du B.A.F.A. ou stagiaires B.A.F.A.
- Intervenants qualifiés pour la pratique d'activités spécifiques.

Normes d'encadrement :

1 animateur pour 8 enfants de 3 à 5 ans

1 animateur pour 12 enfants de 6 à 11 ans

ACTIVITES PROPOSEES

Les programmes sont affichés au Centre Socioculturel St Giniez/Milan, et disponibles sur le site internet www.cscstginiez.e-mo.site.com, Facebook et Instagram.

- **Sport** : jeux collectifs, jeux d'athlétisme, jeux de raquettes, activités gymniques, activités nautiques, jeux de plein air, jeux d'opposition ...
- **Art et culture** : peinture, sculpture, théâtre, spectacle, cinéma, musique, arts plastiques, activités autour du livre.
- **Nature / environnement** : découverte faune et flore, observation ornithologique, pêche, jardinage, météorologie, étude des saisons...
- Mini-camps, spectacles et kermesses (vacances d'été).
- **Sensibilisation handicap** : Jeux collectifs, jeux de découverte.
- **Sorties** : fermes pédagogiques, musées, centres sportifs, sites naturels, échanges ou rencontres inter-centres.

En cas de contre-indication à la baignade, en informer la direction de l'ACM.

Le brevet de natation est exigé pour les activités nautiques (canoë, voile...)

Dans le cadre des activités proposées, vos enfants seront amenés à prendre **les transports en communs et être pris en photo.**

SECURITE

A l'arrivée et au départ de l'enfant :

Chaque enfant doit être accompagné et récupéré dans son groupe par un adulte responsable qui devra **obligatoirement** signer la fiche d'arrivée et de départ.

Tout enfant ne respectant pas le règlement fixé par l'ACM et ayant un comportement inapproprié (danger pour lui et/ou pour le groupe) peut être sanctionné, par une exclusion temporaire ou définitive, après avertissement auprès de la famille.

Aucun enfant ne peut quitter l'Accueil de loisirs seul.

Une décharge de responsabilité est à compléter et à signer si l'enfant est récupéré en dehors des heures d'accueil de l'ACM.

Une pièce d'identité sera demandée à toute tierce personne récupérant l'enfant.

Pour tout retard excessif non justifié et conformément à la législation, la responsable de l'ACM a l'obligation d'emmener l'enfant aux services de police.

SANTE

Les parents s'engagent à remplir **obligatoirement** la fiche sanitaire de liaison (jointe au dossier administratif), à vérifier l'exactitude des informations fournies, à veiller à la mise à jour des vaccins.

En cas de problème de santé, le personnel se charge d'en informer immédiatement les parents et d'appeler les secours si nécessaire.

Tout enfant malade ne sera pas admis dans la structure (hors maladies chroniques).

Un enfant plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Pour tout enfant atteint de troubles de santé évoluant sur une longue période, fournir un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) validé par les responsables de l'ACM, le médecin référent et les parents.

Aucun médicament ne peut être administré, même sur présence d'une ordonnance, en dehors d'un P.A.I.

Les responsables de l'ACM se réservent le droit de refuser un enfant ne présentant pas des conditions d'hygiène acceptables pour la collectivité (traitement de poux non effectué par exemple).

ALIMENTATION

Les repas sont élaborés par un prestataire extérieur, **LA TABLE DE CANA**, et transportés par un véhicule frigorifié.

A l'occasion des sorties à la journée, la cuisine centrale livre les repas froids sous forme de pique-nique. L'ACM se charge de fournir le goûter.

RELATIONS FAMILLES / ACCUEIL DE LOISIRS

Les parents s'engagent à fournir, **OBLIGATOIREMENT**, le nécessaire dans un sac à dos lors des journées à l'accueil de loisirs (**sac à dos, casquette, gourde...**), **le tout au nom de l'enfant**.

L'Accueil de loisirs est ouvert à toutes suggestions dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil réservée à l'enfant et de répondre aux besoins des familles.

DIVERS**ENFANTS DE 3/4 ANS**

Prévoir **systématiquement des vêtements de rechange, un drap et couverture au nom de l'enfant** et signaler à l'équipe d'animation si la sieste est recommandée.

Les enfants non propres ne seront pas acceptés sur le centre aéré.

Possibilité d'apporter le doudou et tétine pour le bon déroulé de la sieste.

ENFANTS DE 3/11 ANS

Il est souhaitable que l'enfant porte des vêtements pratiques et confortables adaptés aux activités.

Les TONGS et SANDALES sont interdites.

Les OBJETS PERSONNELS ET DE VALEUR (console, téléphone, cartes, bijoux...) ou dangereux **sont interdits**.

Prévoir un tablier ou un vieux tee-shirt pour toutes activités de peinture. Le centre aéré se décharge de toute responsabilité sur les éventuels dégâts vestimentaires causés par les activités.

**COUPON A REMETTRE A L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL**

Je soussigné (e), Nom et Prénom du responsable légal :

Adhère au règlement intérieur de l'A.C.M du Rouet 2026/2027.

Nom et Prénom de l'enfant :

Fait à Marseille, le

Signature des parents

Mercredi 2 septembre	FERMÉ	 / 4
Mercredi 9 septembre		
Mercredi 16 septembre		
Mercredi 23 septembre		
Mercredi 30 septembre		

Mercredi 7 octobre		 / 2
Mercredi 14 octobre		

Mercredi 4 novembre		 / 3
Mercredi 11 novembre	FÉRIÉ	
Mercredi 18 novembre		
Mercredi 25 novembre		

Mercredi 2 décembre		 / 3
Mercredi 9 décembre		
Mercredi 16 décembre		

TOTAL MERCREDIS 2026 / 12

Vacances de TOUSSAINT:

Du samedi 17 octobre au dimanche 1 novembre 2026

Lundi 19 octobre		 / 5
Mardi 20 octobre		
Mercredi 21 octobre		
Jeudi 22 octobre		
Vendredi 23 octobre		
Lundi 26 octobre		 / 5
Mardi 27 octobre		
Mercredi 28 octobre		
Jeudi 29 octobre		
Vendredi 30 octobre		

Vacances de NOËL:

Du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier 2027

Lundi 21 décembre		 / 4
Mardi 22 décembre		
Mercredi 23 décembre		
Jeudi 24 décembre		
Vendredi 25 décembre	FÉRIÉ	
Lundi 28 décembre		 / 4
Mardi 29 décembre		
Mercredi 30 décembre		
Jeudi 31 décembre		
Vendredi 1er janvier	FÉRIÉ	

TOTAL VACANCES 2026 / 18

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL

BANQUE

<u>Nombre de mercredis 2026 X tarif:</u>		X	=
<u>Nombre de mercredis 2026 X tarif:</u>		X	=
<u>Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:</u>		X	=
<u>Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:</u>		X	=
<u>Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:</u>		X	=
<u>Nombre de jours de vacances 2026 X tarif:</u>		X	=

+ Adhésion annuelle 22€

TOTAL:

Mercredi 6 janvier		/4
Mercredi 13 janvier		
Mercredi 20 janvier		
Mercredi 27 janvier		
Mercredi 3 février		/3
Mercredi 10 février		
Mercredi 17 février		
Mercredi 10 mars		/4
Mercredi 17 mars		
Mercredi 24 mars		
Mercredi 31 mars		
Mercredi 7 avril		/2
Mercredi 14 avril		
Mercredi 5 mai		/4
Mercredi 12 mai		
Mercredi 19 mai		
Mercredi 26 mai		
Mercredi 2 juin		/5
Mercredi 9 juin		
Mercredi 16 juin		
Mercredi 23 juin		
Mercredi 30 juin		

TOTAL MERCREDIS 2027/22

Vacances d'HIVER:

Du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2027

Lundi 22 février		/5
Mardi 23 février		
Mercredi 24 février		
Jeudi 25 février		
Vendredi 26 février		
Lundi 1er mars		/5
Mardi 2 mars		
Mercredi 3 mars		
Jeudi 4 mars		
Vendredi 5 mars		

Vacances de PÂQUES:

Du samedi 17 avril au dimanche 2 mai 2027

Lundi 19 avril		/5
Mardi 20 avril		
Mercredi 21 avril		
Jeudi 22 avril		
Vendredi 23 avril		
Lundi 26 avril		/5
Mardi 27 avril		
Mercredi 28 avril		
Jeudi 29 avril		
Vendredi 30 avril		

TOTAL VACANCES 2027/20

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL **BANQUE**

Nombre de mercredis 2027 X tarif:		X	=
Nombre de mercredis 2027 X tarif:		X	=
Nombre de jours de vacances 2027 X tarif:		X	=
Nombre de jours de vacances 2027 X tarif:		X	=
Nombre de jours de vacances 2027 X tarif:		X	=
Nombre de jours de vacances 2027 X tarif:		X	=

NOM et Prénom de l'enfant:

Vacances d'ETE:		
Du samedi 3 juillet au samedi 31 juillet 2027		
Lundi 5 juillet		/5
Mardi 6 juillet		
Mercredi 7 juillet		
Jeudi 8 juillet		
Vendredi 9 juillet		
Lundi 12 juillet		/4
Mardi 13 juillet		
Mercredi 14 juillet	FÉRIÉ	
Jeudi 15 juillet		
Vendredi 16 juillet		
Lundi 19 juillet		/5
Mardi 20 juillet		
Mercredi 21 juillet		
Jeudi 22 juillet		
Vendredi 23 juillet		
Lundi 26 juillet		/5
Mardi 27 juillet		
Mercredi 28 juillet		
Jeudi 29 juillet		
Vendredi 30 juillet		

Vacances d'ETE:	
Du dimanche 1er août au mardi 31 août 2027	
Lundi 2 août	FERMÉ
Mardi 3 août	FERMÉ
Mercredi 4 août	FERMÉ
Jeudi 5 août	FERMÉ
Vendredi 6 août	FERMÉ
Lundi 9 août	FERMÉ
Mardi 10 août	FERMÉ
Mercredi 11 août	FERMÉ
Jeudi 12 août	FERMÉ
Vendredi 13 août	FERMÉ
Lundi 16 août	FERMÉ
Mardi 17 août	FERMÉ
Mercredi 18 août	FERMÉ
Jeudi 19 août	FERMÉ
Vendredi 20 août	FERMÉ
Lundi 23 août	FERMÉ
Mardi 24 août	FERMÉ
Mercredi 25 août	FERMÉ
Jeudi 26 août	FERMÉ
Vendredi 27 août	FERMÉ
Lundi 30 août	FERMÉ
Mardi 31 août	FERMÉ

TOTAL 2027	/19
-------------------	-----------------

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL	BANQUE																								
<u>Nombre de jours de vacances Été 2027 X tarif:</u> <u>Nombre de jours de vacances Été 2027 X tarif:</u> <u>Nombre de jours de vacances Été 2027 X tarif:</u> <u>Nombre de jours de vacances Été 2027 X tarif:</u> X = X = X = X = + Adhésion annuelle 22€ TOTAL:																									
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>DATE</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>N°CHEQUE</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>MONTANT</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	DATE				N°CHEQUE				MONTANT				<table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>												
DATE																									
N°CHEQUE																									
MONTANT																									
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>DATE</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>N°CHEQUE</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>MONTANT</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	DATE				N°CHEQUE				MONTANT				<table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>												
DATE																									
N°CHEQUE																									
MONTANT																									

